

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VOTRE DECLARATION FISCALE

DOCUMENTS DE BASE

- Page de garde de la déclaration fiscale : mentionnant le numéro de contribuable et le code de déclaration
- Copie de la déclaration fiscale de l'année précédente
- Attestation d'études (dès fin de l'école obligatoire jusqu'à 25 ans)

DOCUMENTS ATTESTANT LE REVENU

Apprentis – Salariés – Chômeurs	<input type="checkbox"/> Certificat de salaire annuel ou apprentissage <input type="checkbox"/> Justificatif des prestations de chômage <input type="checkbox"/> Attestation des allocations familiales
Personnes à l'AI	<input type="checkbox"/> Attestation de rente AI
Bénéficiaires d'aides sociales	<input type="checkbox"/> Justificatif d'allocation logement <input type="checkbox"/> Attestation du Service des Prestations Complémentaires <input type="checkbox"/> Attestation bourse d'études <input type="checkbox"/> Preuves d'autres aides sociales perçues
Divers	<input type="checkbox"/> Justificatif de rente orphelin - orpheline <input type="checkbox"/> Subside d'assurance maladie <input type="checkbox"/> Attestation de pension alimentaire reçue <input type="checkbox"/> Justificatif d'autres revenus éventuels

DOCUMENTS ATTESTANT LA FORTUNE

- Attestation fiscale de tous les comptes bancaires et/ou postaux au 31 décembre de l'année fiscale (incluant le solde, les intérêts et les frais)
- Assurance vie : Attestation de la valeur de rachat et des primes payées

DOCUMENTS ATTESTANT LES DEDUCTIONS POSSIBLES

- Prime d'assurance-maladie : récapitulatif des primes payées (Lamal et LCA)
- Frais médicaux non remboursés : preuves pour soins dentaires, lunettes, tickets de pharmacie, etc.
- Certificat médical en cas de maladie chronique (diabète, malvoyance, thyroïde, etc.)
- Frais professionnels : justificatifs de dépenses liées à la formation, à l'achat de vêtements professionnels, etc.
- Dettes : relevés au 31 décembre précisant les montants dus et les intérêts (ex. crédits à la consommation, autres dettes)
- Cotisations au 3e pilier A : attestation de versements
- Frais de garde d'enfants : justificatifs pour la crèche, les restaurants scolaires et/ou les activités parascolaires